

# AIPR - (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) PROFIL ENCADRANT / PROFIL

|  |  |
|--|--|
| <b>Objectifs de la formation :</b>   |  |
| Les compétences acquises par un salarié intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux se concrétisent par l'Autorisation d'Intervention à la Proximité des Réseaux (AIPR) que lui délivre son employeur. |  |
| <b>PUBLIC</b>  | Personnel assurant l'encadrement des opérations en tant que conducteur de travaux, chef de chantier, maître d'œuvre / maître d'ouvrage   |
| <b>PRE REQUIS</b>  | Connaissances préalables requises dans le vocabulaire et les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains   |
| <b>ORGANISATION</b>  | Durée : 2 Jours (14h) Un support de cours + 1 PC<br>Nombre de Stagiaires : 1 personne minimum et 6 maximum   |
| <b>FORMATEUR</b>   | Formateur en prévention des risques professionnels   |
| <b>PEDAGOGIE</b>   | Pré-évaluation des besoins.<br>Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels.<br>Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid. |
| <b>MODULE SUIVANT</b>  | .  |
| <b>HANDICAP</b>  | En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicapés  |

## PROGRAMME

|   |   |
|---|---|
| <p><b>FORMATION THÉORIQUE :</b> formation AIPR pour les encadrants/concepteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation et normes: DT-DICT / PDP / PPSPS.</li> <li>• Les rôles et responsabilités.</li> <li>• La terminologie et les différents types de réseaux, aériens et souterrains.</li> <li>• Identification des réseaux: couleurs...</li> <li>• Les risques directs pour les personnes et les biens.</li> <li>• Les principes de prévention des fouilles ou aux abords.</li> <li>• Méthodologie de travail (arrêt de chantier...).</li> <li>• Connaître et utiliser les informations utiles avant et pendant un chantier : DICT, plans, marquages, principe de détection des réseaux...</li> <li>• L'analyse des risques et adaptation des mesures de prévention.</li> <li>• Les moyens de protection collective et individuelle, les mesures à respecter en cas d'accrochage, la règle des 4A, les sanctions prévues.</li> </ul> | <p><b>FORMATION PRATIQUE :</b> formation AIPR pour les encadrants/concepteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une DT-DICT.</li> <li>• Lecture et analyse des réponses.</li> <li>• Constat contradictoire de dommage.</li> <li>• Arrêt de travaux.</li> </ul> <p><b>ÉVALUATION :</b> formation AIPR pour les encadrants/concepteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de l'évaluation d'un contrôle de connaissances théoriques (QCM en ligne) en fin de stage – 40 questions</li> </ul> <p><b>VALIDATION DE LA FORMATION :</b> formation AIPR pour les encadrants/concepteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de compétence si réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'A.I.P.R (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).</li> <li>• Evaluation à chaud de la formation AIPR.</li> <li>• Attestation de fin de formation.</li> </ul> |
|---|---|